



Mordelles en bref

N°116

Du
4 mai
au
17 mai
2021



Les informations contenues dans cette publication sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des annonces gouvernementales.

À la une

Grande enquête lectorat - plus d'infos sur la 3^e page
Questionnaire en ligne ou à l'accueil de la
mairie et de la médiathèque : dites-nous tout !

Lundi 3 mai : nouvelles mesures gouvernementales

- Couvre-feu maintenu de 19h à 6h
- Télétravail maintenu dans la mesure du possible
- Pas de changement pour les commerces
- Réouverture des collèges et lycées (avec des demi-jauges selon certains niveaux)
- Fin de la limitation des 10 km
- Déplacements inter-régionaux autorisés
- Fin de l'attestation de déplacement en journée (reste obligatoire pendant le couvre-feu)

Plus d'informations sur le site :
www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Je limite la transmission du virus en adoptant la bonne conduite à tenir.

Quelques principes simples et essentiels pour limiter la diffusion du virus dans la population :

- Je me protège et je protège mon entourage en appliquant les mesures barrières.
- Je consulte immédiatement un médecin en cas de signes du COVID-19, même s'ils sont faibles ou si j'ai un doute.
- Je fais le test rapidement pour lever tout doute et éviter une contamination.
- Je m'isole tout de suite si je suis malade ou si j'ai été en contact à risque avec une personne malade.

Pour toute question : 0 800 130 000 (appel gratuit)

Port du masque obligatoire

Par arrêté préfectoral, le port du masque sanitaire est toujours obligatoire partout et sur tout le territoire de l'Ille-et-Vilaine à partir de 11 ans (recommandé à partir de 6 ans).

Services de la Mairie

Les équipes des services municipaux sont toutes mobilisées pour vous proposer un programme de déconfinement festif (Fête de la Musique, Fête du Pressoir, Feux d'artifice), dans le respect évident des gestes barrières, et en espérant surtout qu'il puisse être maintenu !
Plus d'infos prochainement



Les infos de la quinzaine

TRAVAUX AEP CENTRE-VILLE

Les travaux d'alimentation en eau potable (AEP) se poursuivent : une des phases de raccordement est prévue cette semaine. Jeudi 6 mai, des coupures d'eau auront lieu, par zone, au cours de la journée. Les riverains concernés seront avertis par sms et mail. Les commerçants seront contactés directement par SAUR. **La fin des travaux est prévue pour le vendredi 21 mai après la réfection des chaussées.**



Pour la sécurité de tous, merci de respecter les signalisations routières temporaires, ainsi que les cheminements piétons mis en place autour du chantier.



Solidarité / Santé

RDV à la salle de la Biardais

Don du Sang mercredi 12 mai à partir de 14h30

La fréquentation des collectes mobiles est en forte baisse. L'EFS appelle les citoyennes et les citoyens à poursuivre leur mobilisation en faveur du don de sang. Pour donner il faut être âgé de 18 à 70 ans, peser au moins 50 kg, ne présenter aucun symptôme grippal et se munir d'une pièce d'identité et

si besoin, d'une attestation au motif « soutien aux personnes vulnérables ».

Pour la sécurité sanitaire de tous, les dons se font sur RDV.

Le défi pour répondre aux besoins des malades est un challenge quotidien auquel nous pouvons tous participer.



Donner son sang, c'est offrir la vie.

www.dondusang.net  

Pour savoir où donner et s'inscrire dondesang.efs.santé.fr rubrique « rdv en ligne » ou sur l'application Don de sang. Pour toute question : Maison du Don de Rennes 02 99 54 42 22

Environnement

Extinction estivale de l'éclairage lundi 3 mai

Mais pourquoi éteindre les lampadaires toute la nuit ?

Voici 6 bonnes raisons pour approuver l'extinction de l'éclairage public la nuit :

- Limiter la consommation d'énergie, réduire les émissions de gaz à effet de serre et préserver les ressources naturelles,
- Protéger la biodiversité grâce à la création d'une "trame noire",
- Préserver la santé humaine,

- Préserver le ciel nocturne,
- Réaliser des économies budgétaires,
- Respecter la loi (loi n°2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1).

Toutes les rues mordelaises sont concernées par cette extinction de l'éclairage public jusqu'à la fin de l'été. Cette opération est réalisée par les services techniques de Rennes Métropole dans les communes volontaires.



Animation sportive

Reprise de l'activité badminton

Première session "Bad'à l'air"



©photos USM Badminton

Dimanche 18 avril avait lieu la première session « Bad'À L'Air » sur le plateau sportif extérieur du complexe Beauséjour. Le soleil était enfin au rendez-vous. Un léger vent, à la limite, n'a pas entaché le plaisir pris par les 22 participants. Cela a permis aux licenciés de l'USM Badminton de reprendre en

douceur l'activité. Les sessions sont prévues un dimanche sur deux. Toute personne ayant envie d'essayer est la bienvenue !

Plus d'informations sur le site de l'USM Badminton <https://usmbad.wixsite.com/website>

Déplacements facilités

Le réseau de bus et métro STAR à vos côtés



Pas toujours simple de savoir où, quand et comment se déplacer sur tout le réseau de bus et métro de la commune et des communes environnantes.

Deux nouveaux services viennent compléter l'offre du réseau de transports STAR :

- Starmeguide
 - Parcours découverte
- Pour compléter l'offre globale d'accessibilité du réseau, le nouveau service STARMeguide est dédié aux

personnes à mobilité réduite, aux qui rencontrent des difficultés pour utiliser le bus ou le métro et qui ont besoin d'être accompagnées. C'est une nouvelle solution pour devenir ou redevenir mobile, une nouvelle étape d'un service public toujours plus proche des citoyens.

Plus d'information sur :
- www.ville-mordelles.fr/reseau-de-bus/
- www.star.fr/accessibilite

Service jeunesse

Le « 38 » - Service jeunesse

Pour rappel, deux types d'accueil au « 38 » :

- L'accueil Passerelle pour les 10-13 ans (du CM1 à la 5^{ème})
- L'accueil Jeunes pour les 13-17 ans (de la 5^{ème} au lycée).



Accueil Passerelle (10 / 13 ans)

réouverture depuis le mercredi 28 avril

Programme d'activités susceptible d'être modifié selon les conditions sanitaires et météorologiques

Inscription sur le site de la ville, rubrique Enfance/Jeunesse, Accueil Passerelle

Mercredi 5 mai	Matin : Atelier « Jardin partagé » Après-midi : Jeu coopératif « Le Donjon de Naheulbeuk »
Mercredi 12 mai	Matin : Atelier photo « les bases de la photographie » Après-midi : Jeux sportifs : Relais-Défis en équipe
Mercredi 19 mai	Matin : Atelier « Jardin partagé » Après-midi : Atelier photo paysage à la Biardais
Mercredi 26 mai	Matin : Atelier photo « Light painting* » (*peinture lumineuse) Après-midi : Atelier « Création en liberté »

Accueil Jeunes (13 / 17 ans)

Sous réserve de pouvoir ouvrir l'espace d'accueil le « 38 » - l'équipe d'animation est en attente du nouveau protocole gouvernemental.

Pour conserver du lien et rester en contact, il est toujours possible de se rencontrer sur les réseaux. Basé sur une relation de confiance, d'échange, de conseil, d'information et de prévention auprès des jeunes, le compte Instagram @paul_le38_jeunesse_mordelles reste actif et permettra de diffuser l'information en cas de réouverture.



Paul Vittadello, membre du réseau « Promeneur du Net », assure une permanence en ligne les mercredis de 17h30 à 19h et les vendredis de 16h30 à 18h. Il est là pour répondre à toutes les interrogations des jeunes qui peuvent lui laisser des messages privés, il y répond en toute confidentialité. Il répond également aux interrogations de leurs parents par mail (paul.vittadello@ville-mordelles.fr). Il bénéficie de formations, d'un réseau de professionnels et de nombreuses sources d'information concernant la jeunesse. Il fait partie du réseau des Promeneurs du Net d'Ille-et-Vilaine.

Pour toute information : www.ville-mordelles.fr, rubrique Enfance - Jeunesse

Médiathèque

POUR UNE MÉDIATHÈQUE QUI VOUS RESSEMBLE !

Votre avis compte ! Que vous soyez ou non utilisateur des services de la médiathèque, répondez à l'enquête jusqu'au 30 juin 2021.

Dans le cadre d'un projet de nouvelle médiathèque et à plus court terme d'amélioration des services de la médiathèque existante, nous avons besoin de connaître votre avis sur les services, les horaires et les collections.

Deux questionnaires sont à votre disposition selon que vous fréquentiez ou non la médiathèque. Vous les trouverez :

- En ligne sur le site de la mairie : <http://www.ville-mordelles.fr> ou sur le site de la médiathèque : mediatheque.ville-mordelles.fr
- En version papier, disponibles à la médiathèque, dans le hall du centre culturel et à la mairie, ainsi qu'au Service Jeunesse « Le 38 » (questionnaires à retourner dans ces lieux à l'accueil ou bien dans la boîte aux lettres).

Notre souhait est de construire ce projet de médiathèque au plus près de vos besoins. Nous comptons sur vos réponses pour nous y aider. Merci de votre participation !



Côté BD Adultes :

Maudit sois-tu








Philippe Pelaez, Carlos Puerta



2019, un homme est retrouvé mort dans les égouts de Londres. L'enquête se dirige vers la petite amie du défunt, car leur liaison fut arrangée par leur employeur commun, Nicholas Zaroff. Ce mystérieux oligarque russe cherche à se venger de ceux qui, 170 ans auparavant, ont causé la perte de son aïeul, en réunissant leurs 4 descendants et les traque dans une vaste chasse à l'homme. Une trilogie (Zaroff – Moreau - Shelley) mêlant personnages fictifs et réels, avec une pointe de fantastique.

Horaires de la médiathèque sur le site de la Ville :
<https://www.ville-mordelles.fr/mediatheque>

Menus du restaurant scolaire du mardi 04 mai au lundi 17 mai

Mardi 04 mai	Carottes râpées / Coquillettes Bio aux légumes / Faroulais (fromage) / Fruit	 
Jeudi 06 mai	Céleri / Pané de colin / Chou-fleur / Trappe de la Coudre (fromage) / Fruit	 
Vendredi 07 mai	Salade verte / Galette saucisse / Crème dessert au chocolat Bio	
Lundi 10 mai	Taboulé / Rissolettes de porc / Julienne de légumes / Fruit	
Mardi 11 mai	Chou blanc / Omelette / Petits pois Bio / Glace à la fraise Bio	 
Jeudi 13 mai) Jours fériés	
Vendredi 14 mai		
Lundi 17 mai	Betteraves rouges Bio / Poulet Label rouge / Courgettes / Yaourt Bio	

Pour des raisons de service ou d'approvisionnement, des modifications peuvent apparaître. Pour connaître les menus de tout le mois rendez-vous sur www.ville-mordelles.fr



Menus issus de la production locale



Menu végétarien

Élections départementales et régionales

Les prochaines élections auront lieu les dimanches 20 et 27 juin 2021.

Êtes-vous bien inscrits sur les listes électorales de Mordelles ? Voici comment le vérifier :



Date limite pour s'inscrire : vendredi 14 mai 2021 à 18h30

Vous ne pourrez pas vous déplacer au mois de juin ? Pensez dès aujourd'hui à donner procuration à la personne de votre choix (à condition qu'elle ait le droit de vote et qu'elle soit inscrite dans la même commune que vous) soit directement sur le site : <https://www.maprocuration.gouv.fr/>, soit en vous rendant à l'accueil de la gendarmerie de Mordelles.



Devenez assesseurs ou scrutateurs dans un bureau de vote

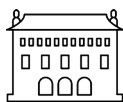
Si vous souhaitez participer à l'organisation des élections en tant qu'assesseur (garant du bon déroulement des élections pendant la journée) ou scrutateur (dépouillement des bulletins de vote en fin de journée), il suffit de prendre contact avec le service Population en charge des élections au 02 99 85 13 74 ou directement à l'accueil de la mairie.

Solidarité Covid-19

Vos revenus ont baissé en raison de la crise du Covid-19 et vous avez des difficultés à payer votre loyer ? Rennes Métropole peut vous aider financièrement, sous conditions, grâce à son Fonds d'Urgence Logement (FUL).

Tout locataire, du parc privé ou du parc HLM, habitant l'une des 43 communes de Rennes Métropole, qui se trouve en difficulté de

paiement de ses loyers (à cause d'une baisse de ressources due au Covid-19) est invité à contacter le numéro vert « SOS loyer » au 0 805 160 075 pour bénéficier d'une évaluation de sa situation. Plus d'informations sur le site : <https://metropole.rennes.fr/problemes-de-loyer-dus-au-covid-19-rennes-metropole-peut-vous-aider>



Infos mairie

Conseil municipal

Le dernier conseil municipal a eu lieu **lundi 03 mai à 20h30**, sans pouvoir accueillir du public en raison des protocoles sanitaires. Retrouvez sa retransmission en replay sur le site de la Ville, rubrique Ma Mairie/Le Conseil municipal.

Pour rencontrer Monsieur le maire

Adressez un courrier en précisant le motif de la demande à la mairie ou un courriel à : mairie@ville-mordelles.fr

Les objets trouvés

Les objets trouvés sont gérés par la Police Municipale. Prendre contact au : 02 99 85 09 88 ou par mail : police.municipale@ville-mordelles.fr

Les permanences du conciliateur de justice

Les permanences du conciliateur de justice en Mairie de Mordelles se déroulent le mardi après-midi tous les 15 jours de 14h à 16h de manière confidentielle.

Prochaines permanences : 18 mai et 4 juin 2021

Communication

Communiquez sur vos projets (ou votre actualité) professionnels ou associatifs via le prochain Mordelles en bref qui paraîtra le mardi 18 mai. Vous avez **jusqu'au lundi 10 mai** pour nous envoyer vos éléments via le formulaire en ligne ou par mail : communication@ville-mordelles.fr

Infos pratiques

Numéros d'urgence

- Pompiers : 18
- Gendarmerie : 17
- Samu et médecins : 15
- Urgences : 112 ou 114 (pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre)
- Violence faite aux femmes : 3919
- Harcèlement scolaire : 30 20
- Pharmacies de garde : 32 37
- Centre anti-poison : 02 99 59 22 22

Autres numéros utiles

- Déchetterie : 02 99 85 18 60
- Saur France : 02 78 51 80 00
- ENEDIS (ex ERDF) : 09 726 750 35

Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) : 02 23 41 28 00

Point Accueil Emploi : 02 90 02 36 41

La Longère : 02 90 02 36 36

Centre d'activités Les Bruyères

02 99 60 60 00

Services municipaux

• Mairie / Service population

02 99 85 13 85

• Service urbanisme

02 99 85 13 81

• Affaires scolaires

02 99 85 13 75

• Vie associative

02 99 85 13 75

• Police municipale

02 99 85 09 88

• Communication

02 99 85 09 90

• Médiathèque

02 99 60 02 11

• Service jeunesse - Le « 38 »

02 99 60 57 57

Mairie de Mordelles

Horaires de l'accueil général et du service population (adaptés au contexte sanitaire)

Lundi : 13h30 - 17h30

Mardi et jeudi : 8h30 -12h15 / 13h30 -17h30

Mercredi : 8h30 - 12h15

Vendredi : 8h30 -12h15 / 13h30 -18h30

Samedi : 9h -12h (Etat-civil)

Retrouvez les horaires des services spécialisés sur www.ville-mordelles.fr

Mordelles en bref

Bimensuel diffusé le mardi matin sur le marché, dans les commerces partenaires, sur le marché du vendredi après-midi, aux Séniories, à l'EHPAD Le Pressoir, à l'accueil de la mairie et sur www.ville-mordelles.fr

Directeur de la publication :

Thierry Le Bihan, maire de Mordelles

Responsable de l'information : Hervé

Pralong, adjoint délégué à la communication

Chargée de communication :

Anne Moutounet

